



VOICI QUE JE FAIS TOUTES CHOSES NOUVELLES

(Apocalypse 21, 5)

**Lettre pastorale de
Mgr Joseph de Metz-Noblat,
évêque de Langres,
à l'occasion de ses dix ans d'ordination**

JUIN 2024





Mgr Joseph de Metz-Noblat,
évêque de Langres, © ADL



**« Voici que je fais
toutes choses nouvelles »**

Lettre pastorale à l'occasion de mes dix ans d'ordination

Aux fidèles du diocèse de Langres
Aux prêtres, diacres, laïcs en mission ecclésiale
Aux membres des ECP et EAP

Chers frères et sœurs,

Voilà dix années que je suis votre berger ! Nous avons fêté cet événement solennellement le 17 mars dernier, au cours de la messe en l'honneur de saint Joseph, à Joinville. Et puisque nous avons la grâce de vivre une ordination presbytérale, je saisis cette occasion pour vous écrire. On peut lire à la fin de l'Apocalypse de saint Jean, juste avant la description de la Jérusalem céleste : Celui qui siège sur le trône déclara : « Voici que je fais toutes choses nouvelles. » (Ap 21, 5). Oui, bien des choses sont nouvelles en ce moment, et il nous est bon de les apprécier, pour que nous puissions entrer dans la dynamique du dernier livre biblique.

Des demandes nouvelles

La première nouveauté est l'augmentation des demandes de baptême ou de confirmation de la part d'adultes. Général en France, ce phénomène est sensible en Haute-Marne, puisque cette année ils étaient cinquante pour cent de plus que l'an passé, et que toutes les paroisses se trouvent sollicitées. Le prophète Isaïe déclare à la ville de Jérusalem, alors qu'elle perdait courage en constatant que le nombre de ses habitants diminuait : Les fils dont tu étais privée te diront de nouveau à l'oreille : « L'espace est trop étroit pour moi, fais-moi place, que je m'installe. » Et tu diras en ton cœur : « Qui me les a enfantés, ceux-là ? » (Is 49, 20-21). Or, Jérusalem représente l'Eglise. Et nous pouvons en effet nous demander d'où viennent ces catéchumènes et ces recommençants, jeunes pour la plupart. Ils sont en fait souvent issus de familles de culture chrétienne, mais n'ont pas reçu le baptême dans les premiers mois après leur naissance ou, s'ils l'ont reçu, n'ont bénéficié d'aucune catéchèse. Certains reconnaissent avoir été bousculés par l'épidémie de coronavirus, par la situation internationale ou encore l'expression publique d'autres religions ; d'autres disent avoir expérimenté l'amour que Dieu leur porte et ouvert leur cœur, au-delà des préoccupations matérielles, aux enjeux spirituels de l'existence. Cela nous réjouit et nous surprend à la fois. Nous sommes tellement habitués à nos communautés vieillissantes que nous ne savons pas toujours bien comment les y intégrer.

Je remercie le Service Diocésain du Catéchuménat qui recueille les demandes, les centralise et accompagne les équipes qui se constituent sur les paroisses. Cependant l'organisation d'un groupe spécifique peut s'avérer



Baptême d'adultes à Saint-Dizier
© Lorik Tetot

délicate, à cause de la diversité des personnes concernées et du nombre de rencontres que cela entraîne. **Il peut donc être judicieux d'intégrer les catéchumènes dans des organes existants, comme la chorale, le groupe biblique, l'Equipe du Rosaire, la Cellule Paroissiale d'Évangélisation, l'équipe locale du Secours Catholique ou du CCFD-Terre Solidaire, etc.** ; les membres de ces groupes vont d'abord témoigner de leur foi et ensuite, par le dialogue, assurer le minimum de formation catéchétique. Il nous faut profiter aussi des compétences du Service Diocésain de Formation, qui organise notamment des sessions « Thabor. » Cela facilitera la participation de ces « nouvelles pousses »

**Il peut donc être judicieux
d'intégrer les catéchumènes
dans des organes existants**

à la vie ecclésiale ordinaire, particulièrement au rassemblement du dimanche, haut lieu de rencontre des fidèles. Car « un chrétien isolé est un chrétien en danger. » **L'arrivée de ces jeunes adultes va nous bousculer, et tant mieux !**

Une nouvelle configuration des paroisses

La deuxième nouveauté concerne la vie des paroisses. Nous étions habitués, depuis des siècles, à ce que celle-ci repose principalement sur les prêtres. Jadis, il y avait un curé dans chaque village, qui animait une communauté regroupant la majorité de la population. Or, la crise des vocations a commencé à se faire sentir dès la fin du dix-neuvième siècle. Elle s'est accélérée après la Deuxième guerre mondiale, obligeant au regroupement des paroisses, d'abord par ensemble de deux ou trois, puis d'une dizaine. Il y a vingt-cinq ans, mon anté-prédécesseur, Mgr Léon Taverdet, a décrété la transformation de plus de cinq-cent-cinquante paroisses et annexes en trente-et-une, groupées en dix doyennés, mais, aujourd'hui, le petit nombre de prêtres (une trentaine, dont plusieurs d'un âge honorable) ne nous permet plus d'avoir la même présence qu'hier, un curé pouvant avoir trente voire soixante villages sous sa juridiction. Bien sûr, nous pouvons toujours rêver faire venir des prêtres d'ailleurs, grâce aux communautés réputées florissantes ou aux partenariats avec d'autres diocèses, mais cela demeurera un pis-aller. Nous n'allons pas bénéficier de

cinquante prêtres subitement, qui nous permettraient de vivre comme nous l'avons toujours fait. De plus, tous les prêtres n'ont pas nécessairement les capacités et les charismes pour être curés...

J'ai bien conscience que cela entraîne un changement profond, tant pour les prêtres que pour les fidèles. Nous ne réussirons à vivre que si chacun apporte sa propre pierre à la construction de l'édifice, car, comme l'écrivait Antoine de Saint-Exupéry : « Celui qui garde quelques moutons sous les étoiles est une sentinelle, et chaque sentinelle est responsable de tout l'empire.¹ » Il y a déjà les Equipes de Coordination Paroissiale qui contribuent au bon fonctionnement des paroisses, **il y a maintenant des Equipes d'Animation Pastorale** qui, selon le Code de Droit Canonique, « participent à l'exercice de la charge pastorale » (can. 517 §2). C'est le cas

Un changement profond, tant pour les prêtres que pour les fidèles

pour les paroisses Saint-Pierre-et-Saint-Paul (Châteauvillain), Notre-Dame-de-Montrot (Arc-en-Barrois) et Saint-Bernard (Colombey-les-deux-Eglises). Ce sera le cas bientôt pour la paroisse Saint-Léon IX (Dommartin-le-Saint-Père) et les paroisses du pays chaumontais.

Cela va tout à fait dans le sens d'une Eglise synodale souhaitée par le pape François, qui depuis l'an dernier organise



des rencontres sur le thème « Communion, participation et mission. » Chacun est appelé à prendre une part active dans la vie de l'Eglise, au bénéfice de toute la société, en veillant au bien commun. Ce n'est pas uniquement un souhait pour demain, mais déjà heureusement une réalité d'aujourd'hui. Je remercie toutes les personnes qui, bénévolement, se dépensent au service des communautés chrétiennes, dans l'entretien des églises, l'animation des liturgies, la visite aux malades, etc. Je remercie également les Laïcs en Mission Ecclésiale et les diacres qui se donnent sans compter.

La mise en place de ces EAP permettra aux prêtres de concentrer leur activité sur ce qui fait l'essentiel de leur ministère, à savoir la célébration des sacrements et l'annonce de l'Evangile, et à des fidèles d'œuvrer davantage dans l'organisation des activités paroissiales. J'ai bien conscience que la taille des paroisses peut être un obstacle ; c'est pourquoi, pour éviter d'avoir des territoires gigantesques à couvrir et pour faciliter une proximité de rencontres, **je recommande que soient vécues des assemblées dominicales autour de la Parole de Dieu.** Je recommande aussi que soient constituées des petites équipes de partage de foi, comme celles que j'ai citées ci-dessus à propos des catéchumènes.

Vivre des assemblées dominicales autour de la Parole de Dieu

Il restera à régler le délicat dossier des églises rurales, souvent peu utilisées et qui se trouvent, depuis la loi de

1905, à la charge des communes. Je remercie les municipalités qui, au prix d'un effort financier important, entretiennent leur patrimoine et souhaitent que tous, croyants ou non, puissent en bénéficier. La Conférence des Evêques de France désire déployer des usages compatibles (concerts, expositions), qui respectent la destination souhaitée par nos aïeux lorsqu'ils ont construit ces bâtiments tout en l'adaptant aux réalités contemporaines.

Un nouvel élan pour les vocations

Enfin, une troisième nouveauté à laquelle je pense est l'heureuse initiative d'une marche des vocations, réalisée dans les diocèses de la province de Reims fin avril – début mai dernier, et qui a remporté un franc succès. Je voudrais remercier particulièrement les personnes qui ont été impliquées dans la bonne organisation de cette manifestation, dans l'Eglise et dans les communes traversées. En marchant sur la

Via Francigena, route antique qui relie Cantorbéry à Rome, nous avons pu répondre à l'appel du Christ : « La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers » (Lc 10, 2). Puisse une telle action porter ses fruits, dans la reconnaissance par chacun de sa vocation à la sainteté, c'est-à-dire à vivre dans l'Amour de Dieu, à chaque instant et en toute circonstance, et par la découverte de quelques-uns d'une vocation spécifique, dans une vie consacrée à la louange et au service ! Nous poursuivrons dans les années à venir cette proposition, qui montre concrètement que

Instituer des fidèles laïcs, tant hommes que femmes, aux ministères de lecteur, acolyte ou catéchiste

notre Eglise diocésaine est synodale, c'est-à-dire en marche². Dans la même ligne, **je souhaite mettre en œuvre la possibilité ouverte par le pape d'instituer des**

fidèles laïcs, tant hommes que femmes, aux ministères de lecteur, acolyte ou catéchiste, qui contribueront aux activités paroissiales axées sur l'annonce de l'Evangile, la liturgie et la charité envers les plus démunis, dans l'élan du projet pastoral diocésain publié en 2021. En 2016, avec l'appui de l'Equipe de Coordination Diocésaine, j'ai lancé une décennie de la mission, vous appelant à oser témoigner de votre foi. **Je pense qu'il est utile que nous prenions part aux grands débats de société**. Nous, chrétiens, avons notre mot à dire, parce que notre expérience bimillénaire nous a permis de comprendre qui est l'être

Patrice Baroche institué lecteur et acolyte, © ADL



humain, de promouvoir sa dignité, de développer sa relation avec son Créateur et avec toute la Création. Nous voyons bien que les lignes bougent en ce moment, que d'autres façons de considérer la nature humaine se développent, certaines avec bonheur, d'autres qui peuvent davantage nous interroger. Je pourrais reprendre à cet égard la formule d'Antoine de Saint-Exupéry déjà citée. Car je n'oublie pas que l'Eglise n'est pas en dehors de la société, mais en est partie intégrante. C'est pourquoi les grandes décisions qui concernent le début et la fin de la vie, les enjeux du soin de la planète, les questions liées aux mouvements de populations, et bien d'autres encore, méritent que nous en parlions. Comme le disait le saint pape Paul VI, « l'Eglise se fait conversation³. » **J'encourage un tel dialogue dans les paroisses et souhaite le promouvoir au niveau diocésain.**

Prendre part aux grands débats de société

Le temps passe vite. J'ai l'impression d'être arrivé en Haute-Marne il y a seulement quelques mois ! Si la mission d'un évêque est parfois rude,

elle comporte beaucoup de joies ; j'en rends grâce à Dieu qui, malgré mes faiblesses, m'a chargé de veiller sur vous, et je vous remercie de continuer à prier pour moi, comme je vous assure de ma propre prière.

Par ces quelques lignes, je voudrais ouvrir avec vous un certain nombre de chantiers, pour que nous progressions ensemble « pour la gloire de Dieu et le salut du monde. » Que la Vierge Marie, saint Mammès et tous les saints de nos paroisses intercèdent pour nous !

Votre évêque
+ Joseph de Metz-Noblat

¹ Antoine de Saint-Exupéry *Terre des hommes*, (Ed. Gallimard - 1939) chap. VIII

² Le mot synode vient du grec syn-odos : parcourir ensemble le chemin.

³ S. Paul VI, Encyclique *Ecclesiam suam* (1964) n. 67.